

TUNISIE ET EGYPTÉ

Promouvoir les réformes démocratiques dans la Méditerranée

INTRODUCTION

On assiste aujourd'hui à un changement de dynamique dans le Monde Arabe. La mobilisation spontanée des populations a obtenu jusqu'à maintenant un succès important, même si beaucoup de questions restent encore ouvertes sur la transition démocratique et l'ordre futur des pays du Sud de la Méditerranée.

Contrairement à l'Europe, l'intégration horizontale dans le monde arabe est très limitée. Malgré certaines similarités, les révolutions pourront mener à des conclusions différentes en fonction des conditions socio-historiques de chaque pays. Les périodes de transition sont difficiles à gérer. Un des risques majeurs serait l'instrumentalisation des mouvements citoyens qui se sont développés de façon spontanée en s'appuyant sur les nouvelles technologies et qui ont laissé de côté les idéologies. Indépendamment du résultat final au quel porteront les événements en Afrique du Nord, la révolution du monde arabe va changer profondément la région. L'Union Européenne (UE) peut jouer un rôle déterminant pour sa future configuration.

L'UE a manqué d'une politique déclaratoire forte lors des changements initiés en Tunisie. Malgré les difficultés de l'UE à s'exprimer d'une seule voix, il paraît urgent de réfléchir sur la nature des politiques adoptées jusqu'à présent et de soutenir les mouvements démocratiques. En effet, si pendant les révolutions, l'UE a perdu beaucoup de crédibilité aux yeux des citoyens nord-africains, elle ne devrait pas perdre l'occasion de s'engager dans les processus de démocratisation actuels. Une réponse souhaitable pourrait être celle d'une coopération européenne orientée vers des solutions durables qui feront front aux problèmes sociaux et économiques du monde arabe.

Les sociétés civiles des deux rives de la Méditerranée pourront aussi jouer un rôle important d'accompagnement des processus de transition démocratique. Dans cette perspective, le réseau EuroMeSCo, principal réseau de centres de recherche sur la politique et la sécurité en Méditerranée, pourrait contribuer à la mobilisation et au plaidoyer de la démocratie et des droits de l'homme dans la région.

Ainsi, le séminaire qui a eu lieu à Barcelone le 2 mars 2011, a été une occasion pour l'analyse des derniers bouleversements dans la région, et surtout pour suggérer des actions communes à entreprendre pour soutenir les processus de transition. Ce compte rendu offre un recueil des principaux débats de ce séminaire. Il analyse tout d'abord les événements qui ont eu lieu en Tunisie et en Egypte, et donne ensuite les clés des perspectives futures de démocratisation de ces deux pays. Enfin, il revoit le rôle de l'UE dans les processus de démocratisation en Méditerranée et suggère des propositions concrètes pour l'adoption de politiques de soutien à ces processus.

EVENEMENTS ET PERSPECTIVES FUTURES DANS LA REGION

TUNISIE

Facteurs qui ont conduit à la fin du régime

- **Géographie** : la réduite étendue du territoire tunisien a permis la circulation rapide de l'information favorisant la capacité de mobilisation entre ses régions.
- **Niveau d'éducation** : le taux élevé de scolarisation (dépassant les 90%) et la participation active des femmes dans la société tunisienne ont été des facteurs clés qui ont dynamisé les mouvements sociaux.
- **Homogénéité de la société tunisienne** : le pays n'étant pas influencé par les intérêts de mouvements régionaux à caractère linguistique, ethnique ou religieux, ceci a permis la formation d'un mouvement compact et solidaire.
- **Absence de conflit externe** : vu l'absence de conflit avec ses pays voisins, l'autorité tunisienne ne pouvait utiliser la menace d'un ennemi externe comme justificatif de son régime autoritaire et centralisé.

Caractéristiques de l'ancien régime et perspectives futures

- La Tunisie avait un régime basé sur la personnification du pouvoir avec une forte centralisation et un contrôle strict de la société.
- Lors des dernières décennies, l'idéologie du régime s'est adaptée au contexte international et a souvent changé de couleur politique.
- La Constitution de 1959, actuellement en vigueur, prévoit un régime présidentiel avec un mécanisme de contrôle entre le Président et le Parlement. A partir de 1969, les réformes constitutionnelles introduites ont viré vers un régime présidentiel et la réforme de 2002 a augmenté les pouvoirs du Président.
- Après les abus de pouvoir opérés par le régime, il y a maintenant la nécessité d'élire une assemblée constituante qui puisse rédiger une Constitution respectueuse des principes démocratiques. La nouvelle Constitution devrait inclure des mécanismes qui garantissent la limitation des pouvoirs du Président et la réalisation d'élections libres.
- L'élection d'une assemblée constituante par le peuple tunisien devrait permettre de restaurer la légitimité fortement compromise par le régime héréditaire.
- Pour éviter l'échec, ce processus constitutionnel devra prêter attention aux temps de la transition démocratique, à la nature du futur régime et à la place de la religion.
- Dans le cadre législatif, des réformes sont requises : des lois électorales, des lois qui organisent les partis, qui encadrent la vie publique de façon plus libérale, qui améliorent la gouvernance de la sécurité et de la justice, promouvant la décentralisation.

Gestion des temps de la transition démocratique

- D'un côté, si le processus de transition démocratique se déroule dans la précipitation, le risque sera de sous-représenter les jeunes face à l'émergence de voix radicales émergentes. En effet, la révolution appartient en grande partie aux jeunes qui se sont organisés dans un mouvement politique et 'apartitique', et qu'il faudra veiller à représenter équitablement pour assurer la réussite de la révolution.
- Mais d'un autre côté, le temps peut aussi tourner en défaveur du pays. Il y a le risque que cette période transitoire provoque des problèmes aux frontières du pays, l'interruption du tourisme entre autres, portant la révolution à l'échec. D'autres risques pourraient également surgir, tels que des démissions continues laissant le pays sans gouvernement et perdant la légitimité des citoyens.

Nature du régime à établir

La nature du régime à établir représente un choix déterminant pour le destin du pays. Dans les deux cas possibles, présidentiel ou parlementaire, il y a des avantages et des limites.

- Le risque d'instaurer un régime présidentiel est de retomber dans un régime autoritaire.
- Par contre, un régime parlementaire pur pourrait provoquer une période de forte instabilité vue la situation politique actuelle fortement fragmentée. Dès lors, l'actuelle explosion des partis politiques (souvent polarisés) devra être régulée pour permettre la création de coalitions.

Place de la religion dans le nouvel ordre juridique

Malgré que la Tunisie soit un pays laïc, la religion prend une place importante et non négligeable, ainsi l'atteste par exemple la Constitution de 1959. En effet, dans la pratique, l'Islam est la religion d'Etat et le Président doit être musulman pour être élu. Dès lors, dans la Tunisie post-révolutionnaire, la place de la religion reste un sujet de débat où certains y voient le moment de séparer la sphère religieuse de la politique, mais où d'autres craignent qu'une telle réforme ne réunisse pas le soutien populaire.

Question économique

Le type de capitalisme promu par l'UE a favorisé l'augmentation du volume d'exportations, mais n'a pas réellement élargi la gamme des produits. La croissance économique ne s'est pas traduite en une augmentation des salaires ni en la création de nouvelles opportunités de travail. Cette dés-occupation des jeunes diplômés a provoqué un fort flux migratoire qui a eu des conséquences déterminantes sur l'économie du pays.

EGYPTE

Caractéristiques de l'ancien régime et perspectives futures

L'Egypte était caractérisée par un régime présidentiel sans distinction entre l'Etat comme organisation politique et l'Etat comme propriété personnelle du Président. Tous les pouvoirs étaient

concentrés entre les mains de Moubarak. Le Parti national démocratique (PND) était le seul parti présent dans la vie sociale égyptienne. Tous les autres partis, ou mouvements, se retrouvaient cooptés par le régime et par le parti unique.

L'Etat de droit et la justice étaient complètement absents. L'appareil sécuritaire, directement contrôlé par le Président, exerçait un contrôle strict sur la société. La société et surtout les jeunes étaient complètement marginalisés de la vie politique à cause des liens étroits entre les élites économiques, sociales et politiques, et du vide existant entre les autorités et la société. Après le départ de Moubarak, les militaires ont pris le pouvoir et le conseil militaire contrôle la période de transition.

Pour garantir la consolidation du régime démocratique, des réformes efficaces seront nécessaires, surtout concernant les questions les plus délicates telles que la redéfinition du rôle de l'armée et le futur des partis politiques. A cela devraient s'ajouter des amendements constitutionnels afin d'assurer l'impartialité et la représentativité lors des prochaines élections.

Nature du régime à établir

La question prioritaire concerne la façon de redimensionner le rôle du Président. En effet, si avant le Président était élu pour 6 ans avec la possibilité illimitée d'être réélu, aujourd'hui une des propositions citée serait d'établir un système d'élections pour 4 ans (avec un maximum de deux mandats) pour limiter les possibilités du retour d'un régime autoritaire.

Gestion du temps de la transition démocratique

Le majeur défi est de fixer des élections législatives dans de brefs délais tout en assurant la représentation de la jeunesse. En effet, d'un côté, il semble primordial de convoquer des élections rapidement; et d'un autre côté, la participation des jeunes étant cruciale, il faudra leur laisser le temps nécessaires pour s'organiser en forces politiques.

La révolution en Egypte est vue comme une 'clean revolution' portée par les jeunes de la classe moyenne, organisés grâce à facebook et autres réseaux sociaux, et non pas par des partis politiques d'opposition. Comme il s'agit d'une révolution spontanée, la tentation semble grande de profiter de cette vague révolutionnaire pour fonder des nouveaux partis. Il pourrait alors y avoir un sérieux risque de fragmentation des partis politiques qui pourrait compromettre la stabilité de la période de transition.

Place de l'armée

Pendant la révolution, les militaires ont adopté une position de neutralité qui a favorisé le succès de la révolution. Le conseil militaire qui a pris le pouvoir après le départ du Président, est actuellement à la tête du pays. Mais il est difficile d'évaluer si les militaires se retireront bientôt de la scène politique, ce qui devient nécessaire dans un processus de consolidation démocratique. Dans ce sens, la position de l'Egypte est cruciale quant aux potentielles implications dans les dynamiques régionales. La proximité géographique au conflit israélo-palestinien fait que les changements en Egypte auront probablement des conséquences dans la gestion du conflit.

Place de la religion dans le nouvel ordre juridique

Pour l'instant, une sorte de compromis existe afin de conserver dans le futur ordre juridique du pays des références à la religion à travers notamment deux articles constitutionnels. Malgré cela, certains réclament une application stricte et effective de ces articles. Si cette position prévaut, la présence religieuse dans l'Égypte post-révolutionnaire se verrait renforcée.

Questions économiques

Une des caractéristiques principales des économies des pays nord-africains est que la croissance économique n'a pas correspondu à un élargissement des opportunités d'emploi. Ainsi, la création de réelles opportunités de travail pour améliorer les conditions de vie des citoyens apparaît comme condition sine qua non pour la réussite des processus démocratiques. Et, si les questions économiques sont le principal défi, une aide financière consistante sera plus que jamais nécessaire.

ROLE DE L'UNION EUROPEENNE

Prémises

Les régimes fascistes ou autoritaires en Europe ont reflété au monde arabe l'image d'une Europe totalitaire et a influencé, ainsi la nature des régimes arabes des années 1960-1970. Dans un contexte de guerre froide, avec une Europe divisée, chaque pays a choisi l'un ou l'autre pôle, et les États européens ont légitimé et appuyé des régimes autoritaires. Lorsque de nouveaux acteurs mondiaux émergent (notamment en Asie, dans les pays du Golf et en Amérique Latine), l'Europe n'est pas l'influence politique la plus importante vis-à-vis du sud de la Méditerranée. Plus récemment, la politique étrangère européenne n'a émis aucun signal fort de condamnation face aux régimes autoritaires nord-africains, et semble s'être limitée à protéger le status quo en Méditerranée.

Pendant la révolution du Jasmin, la Tunisie a été très affectée par la position de la France en faveur de la stabilité. Ce phénomène s'est traduit en une méfiance généralisée envers l'Europe. Une situation similaire s'est reproduite en Libye avec l'Italie. L'image de l'Europe est pour l'instant compromise, alors que les États-Unis ont su donner une image plus positive grâce à la prise de position de Barack Obama, et les déclarations morales et politiques de Hillary Clinton. Si pendant les révolutions, l'Europe n'a pas saisi l'opportunité de s'engager en faveur de la démocratie et des populations des pays arabes, la période de transition démocratique représente un moment clé pour rétablir la crédibilité européenne. Il sera nécessaire d'accompagner le processus de transition par un soutien financier et technique fort. Cette aide devra maintenant être plus cohérente, et éviter, contrairement aux actions passées, toute partialité.

Il est prioritaire que l'Europe cherche à consolider la croissance économique avec la création d'emploi pour assurer la réussite du processus de transition. L'accent devra être mis sur les relations commerciales, et une quantité consistante d'aide financière pourrait être employée dans le secteur agricole. Toutes ces mesures devront être incitées et négociées par l'UE pour combler le vide laissé jusqu'à présent.

Mais la réflexion dépasse le simple volet économique, il sera nécessaire de remettre en question la nature du néolibéralisme exporté par l'UE.

Débats

Il semble presque certain que l'UE va intervenir dans les processus de transition démocratique grâce au consensus atteint entre les pays européens, mais la forme que cela va prendre reste incertaine. L'UE devra trouver une manière d'intervenir qui n'interférera pas le droit de souveraineté des Etats. L'UE dispose de divers instruments, tant bilatéraux que multilatéraux (Politique Européenne de Voisinage, l'Union pour la Méditerranée, les Plans d'Action), et différentes positions ont été exprimées sur les plus appropriés à adopter. Notamment, les limites connues de ces politiques mettent en doute leur efficacité face à ce nouveau contexte. En particulier, il sera bon de revoir les relations UE-Maghreb et de repenser ou même refonder, la Politique Européenne de Voisinage (PEV) et l'Union pour la Méditerranée (UpM). Cependant, le moment pour le faire n'est pas encore clair. Il semblerait que revitaliser des vieilles formules dans une situation nouvelle contienne des risques, et prendra un temps qui est précieux. Il faudrait alors agir rapidement avec les instruments à disposition sans pour autant oublier de réfléchir sur ce sujet.

Les positions divergent aussi sur l'effective capacité de l'UE d'intervenir de façon compacte. Si certains croient en la capacité des instruments de l'UE, d'autres doutent que l'UE puisse prendre une position unie quant aux actions à mettre en œuvre. En effet, le clivage entre pays méditerranéens et pays de l'est se creuse, et les positions ne sont pas claires.

Un autre problème concerne les pays qui ont été complices des régimes autoritaires. Pour l'instant, l'embargo à la Libye a été le seul signal fort de la part de l'UE au niveau sécuritaire et aussi humanitaire.

En résumé, après une évaluation des instruments de l'UE, deux lignes d'action semblent se dessiner: (i) l'élaboration de propositions d'actions concrètes et immédiates, (ii) une réflexion générale sur la politique étrangère européenne.

Le rôle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et la Politique Européenne de Voisinage (PEV)

UpM

- l'UpM qui rencontrait déjà des difficultés, est aujourd'hui d'autant plus remise en question par son incapacité à regrouper autour d'une même table tous les représentants de pays méditerranéens.
- Alors que la PEV a un caractère intergouvernemental mais a su incorporer la société civile, l'UpM est un instrument limité dû à sa nature intergouvernementale et serait donc moins apte à apporter des solutions inclusives.
- Tant que l'UpM se résumera à un copinage entre pays, il restera anachronique. Cependant, les valeurs du partenariat Euromed consacrées dans la déclaration de Barcelone restent défendables.

- Malgré que pour l'instant l'image de l'UpM soit compromise, l'UpM reste une ressource incontournable rassemblant les pays de la Méditerranée autour de valeurs et d'objectifs communs.
- Notons que l'UpM n'est pas en compétition avec la PEV, au contraire, elle représente une opportunité supplémentaire pour l'UE.

PEV

- La PEV n'a plus le même sens que lorsqu'elle a été pensée pour la première fois. Beaucoup de concepts apparaissent comme anachroniques, et devront être revus pour leur donner une dimension plus actuelle. Ainsi, le principe de conditionnalité mérite une relecture surtout au niveau de ses objectifs, pas vraiment dans son essence. Jusqu'à maintenant, toutes les relations (bilatérales et multilatérales) se sont basées sur ce principe et devront continuer sur cette ligne pour éviter le retour d'une dictature.
- Sur la relation politique entre l'UE et le Maghreb, il est probable que le statut avancé doit être dépassé pour faire front à la situation nouvelle. Il faudra réfléchir à une nouvelle formule telle que par exemple, un partenariat stratégique qui garantisse un changement en Afrique du Nord.
- Une coopération décentralisée avec des projets stratégiques qui soutiennent les institutions locales par exemple, semble plus adéquate.

PROPOSITIONS

Enfin, ont été formulées une série de propositions concrètes sur l'aide que l'UE pourrait apporter dans l'immédiat et à long terme, tant au niveau institutionnel qu'au niveau de la société civile. Un consensus a été atteint à propos des possibles actions pour soutenir les réformes économiques, politiques et judiciaires dans la période de transition et promouvoir une culture démocratique dans la région dans le but d'assurer une transition démocratique véritable.

- Mettre en place un plan financier stratégique pour soutenir les transitions démocratiques. En effet, sans un soutien financier adéquat, la révolution sera rattrapée par la crise.
- Mettre en place un observatoire pour étudier et accompagner la période de transition qui puisse avoir la fonction d'une plateforme d'échange parmi les sociétés civiles européennes et nord-africaines des expériences des transitions démocratiques dans l'Europe Centrale et de l'Est.
- Financer les réseaux non gouvernementaux dans le but de soutenir la société civile et d'encourager la diffusion d'une culture démocratique dans les pays méditerranéens.
- Assurer que les élections futures dans la région soient libres et correctes en offrant des Missions Electorales d'Observation dès que les élections seront fixées.

- Réviser les mécanismes de l'UE pour les actions extérieures en faveur des pays du sud de la Méditerranée en relation aux changements politiques dans la région. En particulier, renforcer l'UpM avec la promotion de nouveaux programmes adressés au développement économique et social de la région.
- Réviser la PEV et le statut avancé en établissant un partenariat euro-méditerranéen plus stratégique et fondé sur une application différente du principe de conditionnalité qui puisse garantir un développement social et économique durable et participatif.
Soutenir des réformes économiques orientées à garantir l'accès au marché et à l'emploi en révisant les plans économiques néolibéraux en faveur de politiques plus compétitives et globales pour que la population puisse bénéficier de la croissance économique.
- Fournir l'assistance technique nécessaire pour mettre en place les réformes des systèmes politiques, constitutionnels et judiciaires, la réforme des Forces Armées et des appareils de sécurité nationale.
- Contribuer à la sécurité du territoire et des citoyens dans la région en révisant la politique d'exportation des armes.
- Contribuer à ce que les médias transmettent une image positive des changements dans la région. Jusqu'à maintenant, on a plutôt vu la violence dans la rue. Si les médias continuent à passer des images négatives de violence, l'UE sera toujours mal vue. Le rôle des médias est fondamental dans le but d'établir un esprit de solidarité entre la société civile européenne et nord-africaine. En effet, il faut remarquer que malgré la forte empathie entre les sociétés civiles européenne et de l'Afrique du Nord, la réponse de la société civile en Europe n'a pas été assez forte que pour les pays des Balkans ou pour l'Irak.

Séminaire « Tunisie et Egypte: Promouvoir les réformes démocratiques dans la Méditerranée »

Après les révolutions qui ont mené à la chute des régimes de Hosni Moubarak en Égypte et de Ben Ali en Tunisie, l'IEMed et EuroMeSCo, en collaboration avec CEPS, ont organisé ce séminaire à Barcelone le 2 mars 2011.

Des professeurs et des experts de Tunisie, d'Égypte et de think tanks européens et méditerranéens ont abordé les clés de la transition vers la démocratie dans les deux pays, ainsi que les scénarios d'avenir des politiques euroméditerranéennes.

Y ont participé, parmi d'autres :

Bichara Khader, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe Contemporain, Belgique
Ahmed Driss, Directeur du Centre des Études Méditerranéennes Internationales, Tunisie
Abdul Monem Al Mashat, Professeur en Sciences Politiques de la Future University, Egypte
Rym Ayadi, Directrice des recherches du Centre for European Policy Studies, Belgique
Roberto Aliboni, Conseiller de recherche de l'IEMed
Ridha Tlili, Président de la Fondation Ahmed Tlili Pour La Démocratie et Le Développement Social, Tunisie
Eduard Soler, Chercheur de la Fondation CIDOB, Espagne

Ce rapport comprend les débats de ce Séminaire et a été rédigé par Giulia Ispano et Gracia Romeral Ortiz.